

Médico-bus

Bonne nouvelle pour la santé de proximité. En effet, afin de pallier les difficultés d'accès aux soins et aux consultations spécialisées vu l'allongement considérable des délais de rendez-vous, un médico-bus dédié à la dermatologie fera escale dans notre commune le 8 septembre.

Il s'installera place de la Mairie de 9H à 18H. C'est la mutuelle de village, la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA), qui propose ce service entièrement gratuit. Il est donc réservé, dans **un premier temps aux adhérents de la mutuelle.**

Equipé de matériel médical, ce véhicule offre les mêmes conditions de confort et de confidentialité qu'un cabinet traditionnel.

Une infirmière spécialisée en dermatologie effectue un dépistage précoce (examen grains de beauté, peau...) Si elle détecte une anomalie ou un problème (cancers de la peau) nécessitant une expertise approfondie, elle réalise aussitôt des clichés haute définition avec un dermatoscope et les photos sont envoyées chez un dermatologue.

La mairie a adhéré à cette proposition de la MGA de mettre en place un médico-bus « dans une démarche de prévention, de proximité et de réduction des inégalités d'accès aux soins. »

Rendez-vous obligatoire au 03.10.45.63.65 et tapez 3 pour joindre le secrétariat.



Agenda

Dimanche 13 septembre : Course de caisses à savon

Samedi 19 septembre : Concours de pétanque

19 et 20 septembre : Journées du patrimoine

Mercredi 7 octobre : Semaine bleue

Jeudi 8 octobre : Octobre Rose

L'homme qui plantait des arbres...

Fin mai, 2 exploitants forestiers de notre commune ont fixé un rendez-vous au Col de la Baraque pour visiter leurs parcelles d'une superficie de 8 ha situées à 600 m d'altitude. Le but de cette visite était d'évaluer l'état des lieux après les opérations de déboisement et de replantation.

Était présente une vingtaine de personnes venant d'Ales Agglo, du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, du Comité citoyen, du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), du centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Gard (CPIEG), de la mairie de Branoux-Les-Taillades et des propriétaires. Les opérations de coupe/déboisement sont terminées.

On note la présence de rémanents (branches et débris de coupe) laissés sur place, alignés dans le sens des parcelles, et mis en andains. Pour stabiliser le sol mis à nu, la replantation (8000 plants à la fin du chantier) a été planifiée rapidement. Cèdres du Liban, chênes rouges, sorbiers, douglas, poiriers, tilleuls, pins Salzman emblématiques des Cévennes ont été choisis pour leur adaptation au climat local actuel et pour leur résilience face au changement climatique à venir. Les essences d'arbres ont un système racinaire bien développé aussi les propriétaires ont privilégié une plantation en potet réalisée à la pelle araignée pour favoriser la rétention d'eau. La passion du propriétaire pour la forêt a rendu cette matinée très intéressante.

Une autre idée de la gestion forestière a été avancée dans le cadre du projet « forêt citoyenne » porté par le Comité citoyen : comment gérer collectivement et adapter une parcelle au changement climatique.

Le maire, Michel Vigne a souligné « Jean-Claude comme le héros de Jean Giono dans « L'homme qui plantait des arbres » a planté des milliers d'arbres pour les générations futures, celles de ses petits-enfants. »



Chênes rouges



Parcelles au Canarie

Branoux Les Taillades : lettre d'information

Juillet – Août 2026

Mot du maire

Chers Branousiens et Tailladins,

L'été est désormais bien installé apportant avec lui douceur de vivre et effervescence, mais aussi l'adaptation aux contraintes liées à la canicule et au risque d'incendie omniprésent.

Si la période estivale invite au repos, elle est pour la municipalité synonyme d'actions concrètes. Nous profitons de cette période pour réaliser des travaux de voirie et d'aménagement : parking à proximité du city-stade, sécurisation du carrefour Chemin des Abeils / RD154, mais aussi installation de la climatisation dans nos écoles, réfection de la salle sous les gîtes attribuée à l'association Le Lien. L'objectif est clair : entretenir le patrimoine afin de maintenir notre cadre de vie et garantir aux Branousiens une rentrée scolaire et associative dans les meilleures conditions possibles.

Sachez également que durant l'été, la continuité des services municipaux est pleinement assurée comme chaque année. Qu'il s'agisse de vos démarches administratives, de l'entretien des espaces verts, de la collecte des encombrants, ou encore de la vigilance accrue portée à nos aînés face aux risques liés aux fortes chaleurs, nos agents et les élus restent pleinement mobilisés à vos côtés et je tiens à les remercier.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été, ressourçant et serein. Prenez soin de vous et de vos proches. Bel été à Branoux Les Taillades.

Votre maire

Préservons notre belle commune ...

Avec un été marqué par de multiples canicules d'une intensité jamais atteinte, des records de chaleur battus, une quasi absence d'humidité de l'air, des périodes où souffle le mistral ; tous les voyants sont alors au rouge vif pour les incendies de forêts.

Aussi pour protéger les maisons et ceux qui y vivent l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) n'est pas une simple contrainte administrative, c'est un impératif de sécurité.

Pourquoi agir ?

Plus vous respectez la réglementation de débroussailler, plus vous réduisez la masse végétale autour de chez vous, plus vous diminuez l'intensité des flammes et la propagation du feu, plus vous facilitez le travail des pompiers pour vous sauver ainsi que vos habitations.

Le maire et les élus sont sensibles à cette menace :

- des **tournées de repérage** sont effectuées sur le terrain pour identifier les zones à risque et les points particulièrement dangereux nécessitant un débroussaillage prioritaire.

- **envoi de courrier** aux propriétaires concernés suite à cet état des lieux pour leur notifier les travaux à réaliser conformément à la loi.

- à la rentrée **une réunion publique** pour vous expliquer en détail la réglementation et répondre à toutes vos questions pratiques avec les intervenants suivants : Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Conseil départemental, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Office National des Forêts (ONF)...

Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité,
une obligation !

Je débrousaille
mon terrain
pour protéger la forêt
et mon habitation



Mairie Tél : 04.66.34.06.82
1 Place de l'Hôtel de Ville
30110 Branoux Les Taillades
Lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 14h à 17h

Mail : mairie@branouxlestailades.fr
Site internet : www.branoux-les-taillades.fr
Facebook : commune de Branoux Les Taillades
Panneau pocket

Ciné de plein air

Notre commune s’était portée candidate pour accueillir la 13^{ème} édition du festival « Ciné été » organisée en partenariat entre Alès Agglomération et l’association « Itinérances d’Alès ».

La candidature de Branoux Les Taillades a été retenue. Le 25 août, place de la Mairie, la commune vous invite à une soirée en plein air sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du cinéma.

Les festivités commenceront, dès 19h avec le dynamique trio musical «Three Rivers». Pascale la chanteuse, et les guitaristes vont distiller notes et chansons pour parfaire l’ambiance de cette douce soirée.

A 19H également côté papilles de délicieuses et croustillantes pizzas cuites au feu de bois nous serons proposées par le pizaiolo « the Timid Pizza ».

L’association des parents d’élèves va tenir un stand gourmand avec des gauffres dorées, du pop-corn, des boissons fraîches.

A 21H, à la nuit tombée, place au grand écran. Avec d’abord, un petit film d’animation « Au bout du monde » puis la projection d’un film à ne manquer sous aucun prétexte « Vingt Dieux », récompensé par le César du Meilleur premier film.

Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écumer les soirées avec ses copains. Mais il doit s’occuper de sa petite sœur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur fromage de la région et ainsi remporter la médaille d’or du concours agricole et 30000€.

Une bien belle soirée sous les étoiles.

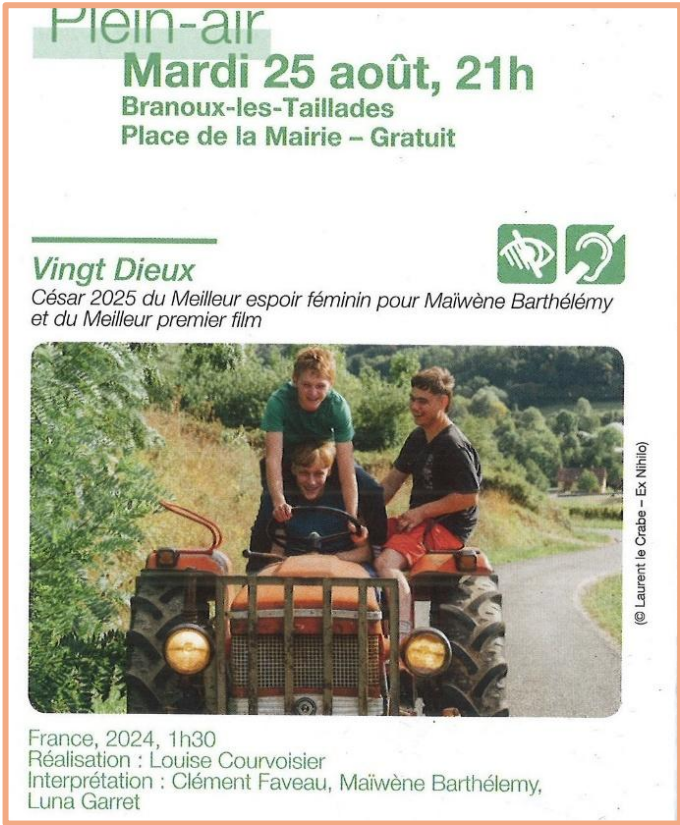
Vendredi 24 juillet à 21H « juste avant la nuit » au Galissard, quartier de la politique de la ville, la Compagnie 1057 Roses avec les comédiens Catherine Vasseur et Luc Sabot accompagnés par Tom Gareil au vibraphone nous a offert une douce soirée nocturne avec la lecture de récits de vie.

Ces textes ont été recueillis par l’association Tawa auprès de 5 habitants de la commune : Arlette Chat, Marlène Pantel, Robert Canonge, Alain Géminard, Nasser Kamel.

Ces souvenirs se sont mêlés à d’autres témoignages collectés, il y a plusieurs années, sur l’ex Pays Grand’Combien, par la Compagnie 1057 Roses avec Jean Cagnard.

Ces récits de vie empreints de tendresse, de passion et parfois d’humour ont été merveilleusement mis en valeur par les comédiens avec beaucoup de pudeur et d’émotion.

Ce délicieux moment de partage s’est terminé par le verre de l’amitié offert par la municipalité. Comme l’a dit notre maire « Ces lectures musicales ont été un régal. Elles ont relaté des souvenirs, des scènes de la vie d’autrefois de notre commune et la mémoire du bassin minier. Cela se prolongera dans les prochains mois avec l’impression d’un carnet regroupant ces témoignages. »



Encombrants

Pour préserver la propreté de notre commune en évitant le dépôt sauvage et améliorer ainsi le cadre de vie de chacun, la mairie met gratuitement un service de collecte des encombrants.

Ce service d’utilité publique et de proximité est une solution concrète pour les personnes ne possédant pas de moyens de transport adaptés pour acheminer eux-mêmes des objets lourds jusqu’à la déchetterie.

Que désigne t-on sous le terme d’encombrants ?

Ce sont les gros objets qui en raison de leur poids ou de leur volume ne peuvent pas être jetés dans des poubelles ordinaires

Encombrants autorisés : table, matelas, canapé, chaises, sommiers, planches, poussettes, vélos, valises, frigo, TV ...

Éléments interdits : très gros emballage en carton, gravats , béton , plâtre , tuile , pneu , batterie , pièce auto, produits toxiques , peinture...

Quand et comment :

Le service technique passera dorénavant le LUNDI. Il convient de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie : 04. 66. 34. 06. 82 . Les objets doivent généralement être déposés la veille ou le matin même.

Attention : pour préserver le bon fonctionnement de ce service qui mobilise le lundi toute la journée 2 agents techniques, surtout il convient de ne pas l’assimiler à un service de déménagement ni de vide maison ou grenier .

Rappel : changeons nos habitudes et trions

A l’Abris :

- colonne gros carton
- colonne verres
- colonne vêtements
- colonne papiers



Au Taillades (Verfeuille) :

- colonne verres
- colonne vêtements
- colonne papiers



Au Planas (Vélodrome) :

- colonne verres
- colonne papiers

A Lancize :

- colonne verres
- colonne papiers



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT, ALORS ALLONS-Y !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Briques alimentaires Emballages en métal Emballages en plastique

À TRIER | TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES

Prospectus et catalogues Journaux et magazines Courriers, enveloppes et autres papiers Cartonnettes

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre Pots, bocaux et flacons en verre

